Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1134

Artikel: Coup de jeune pour l'alma mater
Autor: Delley, Jean-Daniel / Favez, Jean-Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011640

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Coup de jeune pour l'alma mater

(jd/jcf) Les structures et la distribution du pouvoir au sein des hautes écoles empêchent la mise en œuvre d'une politique universitaire digne de ce nom (DP nº 1133). Les prestations fournies par l'université sont elles aussi inadaptées face à la croissance des effectifs: l'alma mater continue de fonctionner comme au temps où elle avait pour seule mission de former une élite restreinte. Ce point a sa place dans le débat actuel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Suisse.

LA GRANDE FRINGALE DES UNIVERSITÉS

Il y a quelques années, la faculté des sciences économiques et sociales de Genève a cherché à créer une Ecole pratique des affaires, qui pourrait offrir aux diplômés de l'Ecole supérieure de commerce une formation de 2 ans, dans un cadre para-universitaire, mais avec un accent plus pratique que les formations traditionnelles des Hautes études commerciales. Ce projet qui soulageait l'université et intéressait les milieux patronaux ne verra finalement pas le jour. En revanche, la même faculté créait par la suite une filière post-grade en gestion (MBA), alors qu'il existait déjà un diplôme du même type à Lausanne et que les deux écoles (privées) de management de Lausanne et Genève fusionnaient sous le nom de IMD (Lausanne) afin d'améliorer leur prestation en matière de formation continue et de MBA.

Le modèle universitaire implicite qui prévaut aujourd'hui encore est celui d'une institution appliquée prioritairement à sa propre reproduction. Former la relève du corps professoral et des chercheurs de haut niveau qui assureront la continuité de l'enseignement et de la recherche, telle est toujours la voie royale du cursus universitaire. Cette ambition a-t-elle encore un sens face à la masse d'étudiants qui se presse dans les auditoires ? Rares sont encore ceux qui, dans les hautes écoles, se posent cette question, pourtant fondamentale.

La demande crée l'offre

Les programmes d'études se multiplient et bourgeonnent au rythme du développement des connaissances scientifiques, au nom du lien étroit et sacré que l'université a toujours établi entre l'enseignement et la recherche: nouveaux savoirs et directions nouvelles de recherche doivent trouver un débouché rapide dans la formation des étudiants. Ce phénomène est également stimulé par la priorité budgétaire accordée à l'enseignement: le nombre d'étudiants inscrits n'offre-t-il pas un argument incontestable pour obtenir des moyens financiers ? Pour participer efficacement au grand partage des ressources, il convient donc de créer de nouveaux enseignements, d'augmenter le nombre d'heures de cours auxquelles les étudiants sont astreints, même parfois au détriment du travail personnel et de la réflexion. Ajoutons encore que l'université veille jalousement à maintenir et à étendre son emprise sur l'ensemble des formations qu'elle considère comme supérieures; c'est ainsi qu'on a vu fleurir et se développer les filières commerciales et de gestion, qui aujourd'hui mangent une part non négligeable des ressources universitaires, sans que l'institution fasse le partage entre filière professionnelle et mission académique.

Jusqu'à présent l'université a cherché tant bien que mal à conjuguer sa mission traditionnelle et la gestion d'une importante population étudiante en créant de nouveaux postes de professeurs et en multipliant le nombre des assistants. Cet investissement, qui ne s'est pas accompagné d'un effort sérieux de réflexion et de formation en matière didactique, n'a pourtant pas empêché une dégradation du taux d'encadrement et une distribution très inégale du corps enseignant entre les facultés et entre les subdivisions à l'intérieur d'une même faculté (DP nº 1133). Aujourd'hui, sous la pression conjuguée de la croissance continue des effectifs — alors qu'on prévoyait une stabilisation —, des restrictions budgétaires et des contraintes du marché du travail, les universités, sous peine d'asphyxie, doivent rapidement repenser leur mission, leur offre de prestations et les instruments de transmission du savoir. Mais tenir compte de son environnement constitue pour certains une véritable révolution copernicienne dans une institution qui jusqu'à maintenant a tenu, contre vents et marées, le cap de la tradition.

De l'alphabétisation supérieure

La première urgence consiste à faire un sort au discours idéologique constamment ressassé sur le lien de l'enseignement et de la recherche et la fécondation réciproque de ces deux activités. Disons-le franchement, l'enseignement universitaire, au moins pour ce qui est du premier cycle, relève de l'alphabétisation, certes supérieure, mais de l'alphabétisation tout de même. Il faut donc abandonner l'idée que le développement scientifique doit trouver un écho immédiat dans l'enseignement et charger obligatoirement les programmes d'études. L'obsolescence toujours plus rapide des connaissances rend vaine cette course-poursuite entre formation universitaire de premier niveau et progrès des sciences. A l'issue de leurs études, la plupart des étudiantes et des étudiants se retrouvent sur le marché du travail extra-universitaire. A quoi bon former des cohortes de spécialistes, dans les sciences sociales, mais aussi dans celles de la nature, alors que l'économie, privée comme publique, demande avant tout des généralistes capables de réagir rapidement à des problèmes complexes et d'intégrer des connaissances nouvelles ?

Face aux prévisions démographiques, mais aussi pour répondre aux difficultés déjà perceptibles actuellement, les universités demandent des moyens supplémentaires. Fort bien, mais de leur côté n'ont-elles pas un effort d'adaptation et de réflexion à fournir ? L'opposition au nouveau projet de maturité, plus généraliste, n'est-il pas de leur part un refus de se remettre en question, tout particulièrement dans les programmes de premier cycle ? La création des hautes écoles spécialisées offre en tous cas une occasion à saisir de revoir la carte

●●●

RAIL 2000

C'est du peuple qu'on se moque

RAIL 2000 EN 3 DATES

19 décembre 1986. Les Chambres adoptent trois arrêtés: l'arrêté A prend acte du rapport du Conseil fédéral sur le sujet; le B, le seul à être soumis au référendum facultatif, définit les quatre nouvelles lignes à construire; le C débloque un crédit de 5,4 milliards de francs.

6 décembre 1987. L'arrêté B est accepté en votation populaire.

29 juin 1993. Les CFF présentent «Rail 2000 – 1ère étape» qui devrait coûter 7,4 milliards et respecte ainsi le crédit alloué plus le renchérissement. Trois des quatre nouvelles lignes prévues sont abandonnées. Le principe de base, relier les nœuds de correspondance en moins d'une heure, n'est maintenu que pour Bâle, Berne et Zurich. Du nouveau matériel roulant permettra des gains de temps sur la ligne du Pied du Jura.

(*pi*) Y a-t-il un conseiller fédéral au Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) ? C'est selon: M. Ogi répond présent pour faire part de ses décisions les plus médiatiques («Rail 2000 ne doit pas coûter plus que 8 milliards»); mais il est singulièrement absent lorsqu'il s'agit d'en tirer les conséquences et de présenter la cure d'amaigrissement infligée au projet. Que les CFF aient effectué des calculs imprécis, on veut bien. Mais ce ne sont pas les directeurs des CFF qui ont défendu Rail 2000 devant le Parlement: c'est un projet adopté par le Conseil fédéral et défendu devant les Chambres par le DFTCE dont le chef est Adolf Ogi. C'est donc lui qui en porte la responsabilité politique, tout comme il lui appartient de répondre des dépassements de crédits qu'aurait entraînés sa réalisation complète. Les CFF, même s'ils sont à l'origine du projet, ne sont en l'occurrence que les exécutants d'une décision prise par les Chambres et avalisée par le peuple à la suite d'un référendum.

Le contexte n'est pas sans influencer la suite des opérations. Car chacun agit aujourd'hui comme si les CFF avaient à leur disposition un crédit de 8 milliards dont ils pourraient disposer à leur guise pour améliorer leurs prestations. Attitude illustrée par les déclaration de Benedikt Weibel, directeur général, qui estime qu'un nouvel arrêté n'a pas à être soumis au Parlement, sous prétexte que la philosophie de Rail 2000 est respectée. Les juristes de la régie ont d'ailleurs planché sur le sujet.

Mais on n'a pas fait travailler les bons juristes. Car le peuple et le Parlement ne se sont pas prononcés sur une philosophie, mais sur du concret: la construction de quatre nouvelles lignes, dont on nous dit maintenant qu'une seule sera mise en chantier. Nous avons déjà relevé (DP nº 1114) qu'il y avait également eu tromperie dans la présentation du projet puisque le peuple a décidé sur la base de cartes et de temps de parcours futurs qui ne seront jamais respectés. Rail 2000 aurait-il été accepté s'il avait dès le départ et pour le même prix, été limité à ce qu'il en reste aujourd'hui ? Ou, dans un autre domaine, accepterait-on que le DMF achète 15 F/A-18 au lieu des 34 prévus sous prétexte que les prix avaient été mal calculés ?

Que tout Rail 2000 ne soit pas réalisable avec les moyens à disposition, soit. Mais il faut l'assumer, et non pas intituler hypocritement ce qui sera mis en chantier «Rail 2000 – première étape», quand on sait pertinemment que la deuxième étape ne se fera jamais.

Le Conseil fédéral a reçu le mandat de réaliser Rail 2000 dans son ensemble. S'il a d'autres projets, il doit soumettre un nouvel arrêté aux Chambres, sujet à référendum. Sans quoi le parti des pêcheurs à la ligne aura raison de dire que, «de toute façon, ils font ce qu'ils veulent». ■

●●●

des formations universitaires, en offrant aux porteurs de maturité une palette de choix plus large, à condition bien sûr que des passerelles soient construites entre les divers domaines des études supérieures ainsi réorganisées. Dans l'état actuel des choses cette révision est une nécessité.

A la recherche de crédits... et d'une politique

Toutes les contraintes mentionnées devraient en effet conduire les universités à réduire considérablement le nombre des filières, à alléger les programmes et à limiter la durée des études conduisant à un premier diplôme; à mettre l'accent sur une formation de base, sur des méthodes de travail, sur des outils d'analyse et de communication plutôt que sur l'accumulation de connaissances rapidement avalées et mal digérées; à réserver la spécialisation à plus tard, pour celles et ceux désireux et capables de poursuivre des études plus pointues, mais aussi pour les actifs qui veulent compléter leur formation et acquérir une spécialisation. A ce stade seulement, le niveau post-grade, se justifie un couplage étroit entre l'enseignement et la recherche. Cette dernière est aujourd'hui en péril et ce ne sont pas ceux qui font profession de mépriser l'enseignement qui contribueront à la sauver. La recherche fondamentale, qui est principalement prise en charge par les universités, avec l'aide du Fonds national notamment, est évidemment la plus directement menacée par les réductions budgétaires. Les chercheurs, pour assurer la survie de leurs équipes, sont en outre enclins à courir le mandat de recherche appliquée auprès des pouvoirs publics ou de l'économie privée, diminuant d'autant leur participation à la recherche fondamentale, dont on s'accorde pourtant à souligner partout l'importance, y compris dans les sciences de l'ingénieur pour le maintien de la capacité créatrice nationale. Les universités ne peuvent donc se contenter de réfléchir à l'amélioration de leurs prestations d'enseignement; elles doivent aussi, et même avant tout, réfléchir à la bonne gestion d'une recherche qui, bien que fondamentale, c'est-à-dire libre, doit faire l'objet de choix et de priorités. Elles doivent donc être dans ce domaine aussi à la recherche non seulement de crédits, mais d'une politique et des moyens de l'appliquer. ■